École
Saint-Albert-
le-Grand

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 18 février 2026
18 h 00
Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Prise de présence/vérification du quorum/nouveau document

À 18 h 06, Mme Amélie Bélanger, vice-présidente du CÉ, ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Amélie Bélanger, représentante des parents;
- Mme Marie-Claude Chabot, directrice;
- Mme Julie Daneau, représentante des parents;
- Mme Mélissa Gourdeau St-Denis, représentante des parents;
- M. Julien Houde Roy, représentant des parents;
- Mme Carine Lairet, représentante des professionnel.le.s;
- Sébastien Methot-Lambert, représentant des parents;
- Mme Laurence Petitjean, représentante des parents;
- M. Thierry Robillard-Martel, directeur-adjoint;
- Mme Catherine Veilleux, représentante des enseignant.e.s.

En tant que membres parents substituts, est présente :

- Marie-Christine Doyle

Sont excusées :

- Mme Lara Eid, représentante des parents;
- Mme Intissar Cherif, représentante des enseignant.e.s;
- Mme Jolène Gauthier, représentante des professionnels.le.s;
- Mme Annik Jobin, représentante du service de garde.

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Claude Chabot et Mme Lara Eid ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 18 février 2026,

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG),

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé pour la séance ordinaire du 18 février 2026 au CÉ de l'école SALG.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2025

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Amélie Bélanger, présente lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2025, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2025.

4. Informations de l'OPP

Mme Laurence Petitjean fait état des activités récentes et des événements à venir. Elle informe que le souper communautaire se tiendra le 19 février et permettra de favoriser la socialisation entre les parents et les enfants de l'école. Le bal du printemps aura lieu le 20 mars et contribuera au financement de l'activité de fin d'année. Elle précise également que la campagne de financement des chocolats de Pâques demeure à confirmer, celle-ci étant conditionnelle à la possibilité d'obtenir des produits de qualité à un prix abordable. Une soirée jeux de société est prévue pour le mois d'avril, tandis qu'un magasin partage devrait être organisé en mai. Enfin, le bazar annuel se déroulera en juin, conformément à la tradition.

5. La vie à l'école

Personnel

Mme Catherine Veilleux et Mme Carine Lairet présentent les nouvelles de l'école. Elles indiquent que la pièce de théâtre préparée par les élèves de 5e et 6e années a été présentée en février et qu'un volet consacré au cinéma suivra prochainement. La rétroaction reçue à la suite de la présentation théâtrale est très positive. Elles mentionnent également qu'un projet lié au projet éducatif a eu lieu en 4e année, où les élèves ont réalisé des recettes en pots afin de travailler les fractions, une activité grandement appréciée. De plus, les élèves de 3e année iront chanter devant des personnes aînées au retour de la relâche.

Elles soulignent la poursuite du projet d'inclusion, dans le cadre duquel plusieurs activités communes réunissent les classes d'accueil et les classes régulières : prestations musicales, activités sportives, présentations en anglais, projets artistiques, entre autres. Ces initiatives favorisent une intégration harmonieuse des élèves de l'accueil lorsqu'ils sont prêts à rejoindre le régulier et il est à noter qu'aucun conflit interculturel n'a été observé jusqu'à présent cette année à l'école.

Enfin, M. Thierry Robillard-Martel rapporte que la campagne de financement liée à la vente de vêtements à l'effigie de l'école connaît un excellent succès et que l'objectif fixé est pratiquement atteint.

Direction

6. Budget 2025-2026 – suivi classe neige 24-25

Mme Marie-Claude Chabot mentionne qu'une secrétaire remplaçante a procédé, en janvier, à la correction de plusieurs erreurs d'imputation comptable.

Elle fait également état du suivi concernant les ajustements requis à la suite de remboursements excédentaires liés à la classe-neige, lesquels ont engendré un déficit au fonds 4. La situation a été prise en charge par une personne de la commission scolaire, et une résolution est attendue au cours du printemps.

I. Grille matières 26-27

Mme Marie-Claude Chabot présente les grilles-matières à approuver pour l'année scolaire 26-27. Aucun changement n'est prévu par rapport à l'année en cours.

Saint-Albert-le-Grand

Grille-matières 2026-2027 – régulier

Programme cycle du préscolaire		Premier cycle du primaire 1re et 2e année		Deuxième cycle du primaire 3e et 4e année		Troisième cycle du primaire 5e et 6e année	
Structures obligatoires	Temps	Matières obligatoires	Temps	Matières obligatoires	Temps	Matières obligatoires	Temps
		Langue d'enseignement	540 min	Langue d'enseignement	420 min	Langue d'enseignement	420 min
Musique /titulaire	50 min	Mathématique	420 min	Mathématique	300 min	Mathématique	300 min
Éducation physique et à la santé	50 min	Éducation physique et à la santé	108 min	Éducation physique et à la santé	108 min	Éducation physique et à la santé	108 min
		Total du temps réparti	1068 min/ 17h 48	Total du temps réparti	828 min /13h48	Total du temps réparti	828 min / 13h48
		Anglais	54 min	Anglais	54 min	Anglais	108 min
		Arts plastiques	54 min	Arts plastiques	54 min	Arts plastiques	54 min
		Musique	54 min	Musique	108 min	Musique	54 min
		Culture et citoyenneté québécoise	54 min	Culture et citoyenneté québécoise	54 min	Culture et citoyenneté québécoise	54 min
				Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	54 min	Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté	54 min
				Science et technologie	54 min	Science et technologie	54 min
						Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)	
Total non réparti 22h		Total temps non réparti	210 min/3h 30	Total temps non réparti	294 min/ 4h54	Total temps non réparti	294 min/ 4h54
Total	25 h	Total	1500 min/ 25 h	Total	1500 min/ 25 h	Total	1500 min/25 h

Saint-Albert-le-Grand

Grille-matières 2026-2027 - accueil

Programme cycle du préscolaire		Premier cycle du primaire 1re et 2e année		Deuxième cycle du primaire 1re et 2e année		Troisième cycle du primaire 1re et 2e année	
Structures obligatoires	Temps	Matières obligatoires	Temps	Matières obligatoires	Temps	Matières obligatoires	Temps
		Langue d'enseignement	900 min	Langue d'enseignement	900 min	Langue d'enseignement	900 min
Musique /titulaire	50 min	Mathématique	240 min	Mathématique	240 min	Mathématique	240 min
Éducation physique et à la santé	30 min	Éducation physique et à la santé	108 min	Éducation physique et à la santé	108 min	Éducation physique et à la santé	108 min
		Total du temps réparti	1248 min/ 20h48	Total du temps réparti	1248 min / 20h48	Total du temps réparti	1248 min / 20h48
		Arts plastiques	54 minutes	Arts plastiques	54 minutes	Arts plastiques	54 minutes
		Musique	108 minutes	Musique	108 minutes	Musique	108 minutes
		Éducation à la sexualité (entre 5 et 15 heures par année)	.	Éducation à la sexualité (entre 5 et 15 heures par année)	.	Éducation à la sexualité (entre 5 et 15 heures par année)	.
						Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)	.
Total non réparti	22 h	Total temps non réparti	90min/1h30	Total temps non réparti	90min/1h30	Total temps non réparti	90min/1h30
Total	23 h	Total	1500min/ 25 h	Total	1500min/ 25 h	Total	1500min/ 25 h

CONSIDÉRANT que les grilles-matière présentées lors de la réunion du CÉ du 18 février 2026 sont conformes avec les attentes des membres du CÉ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les grilles-matières 2026-2027 telles que présentées.

II. Présentation des planifications à contenus obligatoires (COPS, éducation à la sexualité, compétences personnelles et sociales)

Mme Marie-Claude Chabot présente la planification des contenus obligatoires. En vertu de la Loi sur l'instruction publique (art. 461 et 89) et de la Loi sur l'enseignement privé, les écoles doivent planifier et offrir des contenus obligatoires :

- COSP – Orientation scolaire et professionnelle (3e cycle primaire)
- Développement des compétences personnelles et sociales (tous les cycles du primaire)
- Éducation à la sexualité (pour les élèves à qui CCQ n'est pas enseigné)

Cette planification n'est pas nouvelle, mais le Conseil d'établissement doit maintenant approuver la planification proposée annuellement.

Présentation des requis et planification

1. Contenus obligatoires en COSP (3e cycle). Les enseignements concernent :

- Description de soi (intérêts et aptitudes)
- Influence sociale

- Métier d'élève et méthodes de travail
- Transition vers le secondaire
- Occupations des gens de l'entourage

Ces enseignements sont offerts principalement par les enseignantes du 3e cycle, psychoéducatrices, spécialistes, équipe CCQ et répartis sur l'année (10 à 30 h selon les contenus). Les contenus sont intégrés dans les cours de Français, CCQ, arts, univers social, sciences, ateliers psychoéducatifs.

2. Compétences personnelles et sociales (Préscolaire à 6e année). Les compétences visées incluent :

- Gestion des émotions et frustrations
- Respect et communication
- Résolution de conflits
- Confiance en soi dans un groupe
- Importance des relations interpersonnelles
- Expression claire et attitudes d'ouverture

Modalités d'application : Enseignements continus tout au long de l'année. Interventions transversales par le personnel enseignant, l'équipe d'accueil, la psychoéducation via des activités variées telles que la littérature jeunesse, des affiches, des jeux de rôle, des ateliers, etc.

Durées : 2 à 40 h selon le cycle et le contenu

3. Éducation à la sexualité (Préscolaires / Élèves sans cours de CCQ, tel que les classes d'accueil)

Contenus abordés :

- Croissance sexuelle humaine et image corporelle
- Grossesse et naissance

Il est à noter que le contenu prescrit pour les classes d'accueil a été publié en décembre dernier. L'équipe-école travaille à son intégration dans la planification annuelle.

On mentionne l'importance de la cohérence entre les cycles et la continuité éducative et l'intégration naturelle des contenus dans diverses disciplines. Les équipes peuvent ajuster les modalités d'intervention selon les besoins observés, notamment les classes d'autres cultures.

Des questions sont posées et des réponses sont obtenues.

CONSIDÉRANT que la planification des contenus obligatoires présentée lors de la réunion du CÉ du 18 février 2026 sont conformes avec les attentes des membres du CÉ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la planification des contenus obligatoires telles que présentées.

III. Sorties éducatives et culturelles

Mme Marie-Claude Chabot présente les nouvelles demandes de sorties au Biodôme, à approuver pour cinq classes d'accueil en avril prochain, ainsi qu'une sortie au Musée des beaux-arts destinée aux élèves de 4e année.

CONSIDÉRANT que les sorties est conforme avec les attentes des membres du CÉ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les sorties.

IV. Consultation obligatoire des élèves – conseil d'élèves

M. Thierry Robillard-Martel fait le suivi des travaux du conseil d'élèves, composé de représentants des classes de 5e et 6e années, incluant les classes d'accueil - à raison de deux élèves par classe. Cette démarche vise à encourager la participation active des élèves à la vie scolaire et à recueillir leurs idées afin d'améliorer le milieu. Sur proposition des élèves, des tournois et diverses activités sportives ont été mis en place en collaboration avec le service de garde. Il mentionne également l'initiative du courriel du cœur à l'occasion de la Saint-Valentin. Enfin, les élèves sont consultés au moyen de visites dans les autres classes, permettant de recueillir leurs suggestions et commentaires.

8. Nouvelles du service de garde

Mme Marie-Claude Chabot présente les nouveautés et projets en cours au service de garde :

- La thématique olympique bat son pleins au SDG : activités, médailles, affiches, etc.
- Le carnaval aura lieu la semaine prochaine, avec différentes activités hivernales.
- Le service de garde sera fermé durant la semaine de relâche, faute d'inscription suffisante.

À la suite du sondage réalisé concernant le nouveau service de traiteur, plusieurs recommandations ont été formulées et divers ajustements ont déjà été apportés. Les élèves du conseil d'élèves seront mandatés pour interroger leurs pairs afin de recueillir leurs commentaires, notamment au sujet du goût des repas.

Il est également mentionné que plusieurs comportements inadéquats liés à la violence physique ont été observés au cours des dernières semaines au service de garde. Certains élèves ont dû être renvoyés à la maison pour le dîner. On note que le mois de février constitue généralement une période plus difficile en raison de facteurs tels que la fatigue et le manque de luminosité.

9. Comité de parents

M. Sébastien Méthot-Lambert fait un compte rendu de la dernière rencontre. Il mentionne que certaines écoles ont fait état de difficultés liées au PTRDI, ce qui a mené à une discussion concernant le territoire de la SALG, jugé restreint et découpé de manière particulière. Cette configuration entraîne notamment que certains élèves, bien que résidant à proximité de l'école, doivent fréquenter un autre établissement en raison de leur code postal.

10. Varia

Mme Amélie Bélanger soulève un point concernant la communication avec les spécialistes, indiquant qu'il est parfois difficile de savoir clairement ce qui est attendu. Mme Chabot assurera le suivi auprès des enseignants concernés.

11. Levée de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Amélie Bélanger, il est résolu à l'unanimité,

D'APPROUVER, la levée de la séance ordinaire à 19h20.

Mme Marie-Claude Chabot
Directrice

Mme Amélie Bélanger
Vice-Présidente du Conseil d'Établissement